

[fr](#)

[Press release](#) | 14.12.2011

## Traité anti-contrefaçon ACTA

### Le Conseil tente de passer en force

Les ministres européens des Affaires étrangères viennent d'approuver, à la veille de l'ouverture de la conférence ministérielle de l'OMC, la signature du Traité anti-contrefaçon ACTA par la Commission européenne. Ceci, malgré la très vive opposition de nombreux parlementaires, membres de la société civile et experts juridiques. Pour **Sandrine Bélier**, eurodéputée EELV, membre de la Commission Affaires Constitutionnelles et de l'Internet Core Group:

*"Négocié depuis 2008 dans le plus grand secret par les Etats parties, dont l'Union européenne et les Etats-Unis, ce texte a été maintes fois reconnu comme contraire à l'Acquis communautaire et dénoncé comme tel par de nombreuses études, dont l'Opinion de Hanovre regroupant parmi les plus éminents juristes européens de la propriété intellectuelle ou celle, plus récemment, du professeur Douwe Korff. L'ensemble de ces experts s'accordent sur le fait qu'ACTA est à nombre d'égards contraire aux dispositions de la Charte européenne des droits fondamentaux et de la Convention européenne des droits de l'homme. Malgré cela, le Conseil et la Commission continuent à faire la sourde oreille et s'entêtent dans leur volonté d'imposer un texte qui remet en cause nombre des libertés publiques, l'accès aux médicaments génériques ou suscite encore de nombreuses inquiétudes en termes de brevetabilité du vivant, au seul profit de quelques ayant droits et grandes firmes internationales".*

L'eurodéputée poursuit:

"Le Parlement européen, qui sera saisi d'ici quelques jours du texte en vue de le ratifier au cours du premier semestre 2012, devra continuer à peser de tout son poids pour faire obstacle à ACTA. Cela passe par un vote mais également par une transparence totale des débats. Il est de ce point de vue inacceptable que le Parlement n'ait toujours pas accès aux documents préparatoires du texte pas plus que les membres de la commission Commerce international ne soient autorisés à rendre public, au-delà de leur seule commission, l'opinion légale sur le texte qui a été demandée à ses services. En tant qu'Ecologistes européens nous ne pouvons accepter ces nouvelles entorses aux fondements mêmes de notre démocratie européenne et demandons que soit saisie pour avis la Cour de Justice Européenne sur la compatibilité du traité avec l'Acquis communautaire, avant que celui-ci ne soit soumis à toute ratification".

## Recommended

News

European Union



[Plenary Flash 21 - 24 October 2024](#)

18.10.2024

News

European Parliament building in Strasbourg / © European Union 2019 / Architecture-Studio



## [Debriefing of the October I 2024 plenary session](#)

11.10.2024

Position Paper

Map of Europe / CC0 christian-lue



[Greens/EFA proposals for a human- and rights-based app...](#)

04.07.2024

Event

Picture of Budapest - Hungary © Jaap Hart



[An honest broker? The Hungarian Council presidency in ...](#)

03.07.2024

**Please share**

[.E-Mail](#)